

La cabane du pêcheur

Janvier
2009



Journal des habitants de la ZAC
des Pêcheurs



Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs

numéro 13

Chers lecteurs

Nous voici dans une nouvelle année qu'on nous annonce très difficile, voire catastrophique ; prenez de la distance, regardez autour de vous si une petite lueur attire votre curiosité, n'hésitez pas, saisissez la, elle pourra vous éclairer dans vos moments difficiles.

Nos actions dans l'association nous permettent d'approcher la société, de voir son fonctionnement et son dysfonctionnement, de comprendre les intérêts des uns et l'indifférence des autres et surtout de relativiser. Bien sur, lorsque nous avons des résultats, nous sommes contents de l'aboutissement, mais quelquefois le chemin est long et sinueux. Notre temps n'est pas toujours disponible pour la cause que nous défendons il faut le partager aussi avec sa famille, son travail, voire d'autres associations, alors restons mobilisés et conservons notre courage.

Que tous nos vœux vous accompagnent.

Bonne et Heureuse année pour 2009.

Cordialement,

Le Président.

Bureau 2008/2009.

Président : Philippe ROUSSEAU.
Vice-président : Pierre TISSEUIL.
Secrétaire : Chantal FOUBLE.
Secrétaire adjointe : Corinne CHARAMOND.
Trésorier : Daniel TOURNOIS.
Trésorier adjoint : Alain MILLON.
Responsable Internet : Patrice LASSERRE.

La rédaction vous adresse ses
Meilleurs Vœux

Nouveau commerce

Enfin une bonne nouvelle pour notre quartier. Des « drôles de dames » ont investi leur énergie et leurs économies dans le commerce disponible place de l'Europe pour lui offrir un look convivial, accueillant et lui redonner une nouvelle vie que nous souhaitons durable.

Leur devise : du pain « chaud » tous les jours de 7 H à 20 H. Pour satisfaire une plus large clientèle elles proposent aussi des produits de qualité pour les gourmets, à consommer sur place ou à emporter.



*Au Pain
D'Epices*

1 Place de l'Europe
Tel 01 64 21 47 30

Place de l'Europe

Notre rencontre avec les responsables des HLM 3 Moulins, nous a permis de trouver des convergences de vue sur les problèmes de stationnement place de l'Europe. Le blocage de certaines places par ses employés et la non occupation de places couvertes pour des raisons de sécurité par les locataires mettaient le secteur en difficulté. Ce problème commençait à créer des tensions dans le quartier, c'est pour cela que nous sommes intervenus, car avec l'arrivée des nouvelles habitations celui-ci risquait de dégénérer. Nous sommes tombés d'accord pour que les places couvertes retrouvent leur rôle, mais des modifications seront apportées. Les 3 Moulins vont effectuer une étude pour chiffrer le coût de leur transformation en boxes fermés et un sondage auprès des locataires pour connaître leurs volontés. Les responsables s'engagent à laisser le même prix de location qu'aujourd'hui. Il est important que le maximum de locataires réponde, car pour la viabilité du projet, la société doit avoir un taux d'occupation égal à 100%. Si pour diverses raisons cette condition n'était pas remplie, les 3 Moulins pourraient faire une offre auprès des habitants du quartier. Nous avons parlé aussi du tri sélectif qui n'est toujours pas mis en place pour ces deux immeubles. La responsable nous annonce que le rendez-vous est pris avec le SIETREM pour leur réalisation.

Suite à ce rendez vous riche en échange, nous devons nous retrouver après leurs études et le résultat du sondage. P.R

SIETREM : Syndicat mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des RESidus Ménagers

Assainissement

Depuis la création de l'association, le réseau de collecte des eaux fluviales de la ZAC fait partie des sujets qui nous préoccupent. En effet dès l'origine, celui-ci posa des problèmes. Les premiers habitants constatèrent des défauts d'écoulement ; ils le firent savoir et les premiers contrôles furent effectués. Mais le dysfonctionnement subsistait sur certains secteurs. Notre attention sur ce problème avec l'aide de certains habitants, nous poussa à faire des courriers aux divers responsables. De nouveaux contrôles ont été faits et

Suite page 2

Un site pour des nouvelles de la ZAC
<http://ahzp.free.fr>

AHZP 5 rue des violettes 77360 Vaires / Marne

Vigilance ! « Rue des Ecoles »

Un vrai problème, une mauvaise gestion.

Rappel : lorsque les deux groupes scolaires des Pêcheurs existaient encore (Pêcheurs 1 et 2) et que le terrain appartenait à la commune, les responsables de la FCPE de l'école dont certains membres de l'AHZP faisaient partie, avaient obtenu que le trottoir situé à l'angle de la rue des Ecoles et des Pêcheurs fût élargi derrière le poteau du feu tricolore. En effet des photos montraient les dangers du passage.

Aujourd'hui alors que nous avons remarqué un tracé rouge sur la chaussée situé à cet angle, nous avons alerté par courrier Monsieur le Maire, lui rappelant l'historique et joignant une photo de ce tracé pour lui demander des explications. Une copie pour information est envoyée au responsable actuel de la FCPE de l'école.

Alors que l'entreprise a ouvert le trottoir suivant son tracé rouge, réduisant dangereusement le trottoir, nous attendons toujours la réponse de la Mairie ! les premiers échos nous sont parvenus grâce à la réponse faite par la mairie au courrier de la FCPE que celle-ci nous a aimablement communiqué !

« Les plans ont été déposés, il est trop tard. »

Cette réponse est inadmissible, ce morceau de terrain qui n'a jamais été officiellement acté sur le cadastre serait perdu ; incroyable, pourquoi un droit de préemption ne pourrait pas être appliqué pour des raisons évidentes de sécurité, afin de protéger les administrés ? Nous avons à notre demande, rencontré les services techniques ; ceux-ci nous assurent qu'aucune clôture sera effectuée à ce niveau ; sur le plan, le trottoir va jusqu'au mur du futur immeuble. Nous resterons vigilants. Nous aurions aimé une réponse écrite. Cette rue des Ecoles, principale entrée de la ZAC, restera un problème ; pourquoi les responsables successifs ne l'ont-ils jamais réaménagée ? Cela aurait permis une meilleure cohabitation entre les anciens et les nouveaux arrivants. Une rue élargie aurait assuré la fluidité de la circulation, avec de vraies places de stationnement repérées et sécurisées, de larges trottoirs où l'on aurait pu se croiser. Ces aménagements auraient aussi permis d'éloigner les vis-à-vis avec les nouvelles habitations.

Ce terrain avec le choix de son aménagement nous laisse comme héritage, une plus forte concentration dans le quartier avec tous les problèmes que cela va engendrer. P.R

(FCPE : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves)

ADSL ! Question de sous

Le Conseil Général, via un prestataire (Sem@for77) a obtenu une délégation de service publique (DSP) pour développer un réseau de 1200 km de fibres en Seine et Marne, montant : 5M€ (pris en partie sur nos impôts locaux). Pour se raccorder au réseau, le Seine et Marnais devra en plus déboursier :

- forfait pour les frais d'accès au réseau « en partie publique » 1500 € si la longueur est inférieure à 100m ; il faut à cela ajouter au devis le branchement sur la partie privative.
- Au delà de 100 m tout est sur devis.

Humour ou devinette

Attention. Ceci n'est pas un bac à sable pour nos chérubins, mais de superbe toilette publique pour nos amis à quatre pattes.

Joker ! C'est vrai sans signalisation ce n'est pas évident, mais nous l'attendons avec impatience depuis sa création avec une communication appropriée.



Bassin de rétention

Notre souci N° 1 pour ce bassin était la colonie de ragondins qui par sa présence, fragilisait avec ses grosses galeries d'habitation, les bases de la « digue » du canal. Connaissant la facilité affolante qu'a le ragondin à se reproduire nous étions inquiets pour notre sécurité. Notre alerte auprès du Préfet, du SMABCVCP et du conseil général a fini par payer. Conscient des risques, un piégeage fut organisé par le SMABCVCP et VNF à la demande du Préfet. La vidange du bassin fut obligatoire pour effectuer correctement ces opérations. Un certain nombre de ragondins et d'autres espèces ont été recueilli. A ce jour leur présence a disparu, mais des contrôles réguliers seront effectués. Nous espérons maintenant un contrôle méticuleux des « digues » que nous allons demander, pour s'assurer de leur solidité. Sur les remarques de certains riverains concernant le niveau de l'eau du bassin, le responsable de sa gestion nous informe qu'aujourd'hui il a un niveau qu'il n'aurait jamais du quitter. Ce bassin régule le niveau de la nappe de l'ancien lit de la Marne dit « nappe phréatique » qui se trouve sous nos maisons et ne doit se remplir quand cas de montée subite de celle-ci. Des pompes se déclenchent automatiquement si le niveau est dépassé. Si le système complexe de régulation des eaux concernant notre quartier vous intéresse, nous avons la possibilité d'organiser en accord et avec la présence du Directeur du SMABCVCP une réunion d'information sur ce dispositif. Inscrivez-vous sur notre site internet. P.R

(SMABCVCP : Syndicat Mixte d'Assainissement de notre secteur)

Assainissement suite

nous observons que la société qui les réalise ne prend pas le temps nécessaire pour les effectuer correctement. L'association, forte de ses nombreux adhérents et le soutien des riverains, continue à faire pression auprès des autorités pour exiger des contrôles sérieux là où nous avons des doutes. Nous avons fini, l'année dernière, par avoir gain de cause et notre ténacité a payé, car rue des Genêts des morceaux de béton provenant des travaux de réalisation des trottoirs ont été retirés.

Petite précision : si lors de la rétrocession de la voirie de la ZAC par la SESM à la commune, les responsables municipaux de l'époque avaient exigé et suivi de près ces contrôles, le contribuable Vairois n'aurait jamais payé la facture ! P.R

ADSL suite

Dans tous les cas pour une liaison dans les deux sens à 2 Mb/s à débit garanti, il faut ajouter 720€ de frais d'accès au service et 100 € d'abonnement mensuel.

Réponse de Sem@for77 pour une montée en débit à Vaires / Marne et plus particulièrement sur la ZAC des Pêcheurs : vous avez du 512 Kb/s voire du 1 Mb/s, Vaires n'est pas une zone d'ombre. Si la mairie (les Vairois) accepte de payer la mise en place d'une infrastructure délivrant des débits supérieurs, nous sommes prêts à le faire ! D.T

Brèves

- PPRi : nouvelle enquête publique cette année, mobilisation de tous.
- PAC Plan Action Communal contre les inondations : toujours pas de nouvelle de la Mairie !
- Jardins familiaux : non prioritaire pour le moment.

(PPRi : Plan de Prévention des Risques inondation)